

Un nouvel enseignement : l'Éducation Civique Juridique et Sociale

Une petite nouvelle en quête d'identité

L'apprentissage de la citoyenneté est maintenant un objet d'enseignement en co-disciplinarité sur trois ans au lycée, c'est aussi l'occasion de faire entrer les débats de société dans les établissements. Mais ni la prise en charge d'un enseignement qui n'est pas une discipline, ni l'introduction d'activités orales qui ne soient pas de simples conversations ne vont de soi.

Un statut particulier

L'ECJS n'est pas une nouvelle discipline, c'est un nouvel enseignement — il a moins d'un an — dont l'objectif est d'aider les élèves à devenir des citoyens, “cela suppose formation d'une opinion raisonnée, aptitude à l'exprimer, acceptation du débat public. La citoyenneté est alors capacité construite à intervenir, ou même simplement à oser intervenir dans la cité... Le débat argumenté apparaît donc comme le support pédagogique naturel de ce projet...” (B.O. du 31 août 2000). Cet enseignement peut être assuré par des enseignants aussi divers que les historiens-géographes (pour les trois-quarts), les économistes, les philosophes... c'est-à-dire des professeurs dont les méthodes, les pratiques diffèrent et donc pour lesquels l'argumentation a des exigences et des contenus différents. L'argumentation d'un philosophe est différente de celle d'un économiste et le langage employé diffère. Les expériences, encore pionnières, montrent que, si c'est une source de richesse, c'est aussi une difficulté : pour l'élève, ce n'est pas une discipline, c'est un apprentissage. Et pour l'enseignant ? L'éducation civique, sociale et juridique doit-elle venir dans le champ disciplinaire de l'enseignant ou celui-ci doit-il sortir de son domaine de compétence ? D'autre part, l'évaluation de cet enseignement au baccalauréat a été posée dès le départ, mais les modalités ne sont encore pas définies. Un groupe d'experts y travaille. Et les professeurs aussi, qui pensent dans un même temps leur enseignement et son évaluation.

L'ECJS : une héritière ?

Argumenter n'est pas une démarche nouvelle pour les élèves du lycée. Au collège déjà, ils ont de multiples pratiques de l'argumentation. En français, ils étudient et produisent des textes argumentatifs ; en histoire-géographie, l'étude documentaire vise à relever des informations pour les transformer en arguments et le développement de l'esprit critique implique une démarche argumentative. Il s'agit de démontrer, de prouver, de rétablir la vérité historique en luttant contre la “sacralisation” du document, en vérifiant les informations, en démontant les mécanismes de la propagande. En mathématiques et en sciences, justifier c'est aussi argumenter. Et dans beaucoup de disciplines — arts plastiques, technologie en particulier — on demande aux élèves de justifier leurs choix, de “défendre” leur production.

Ni “café du commerce”, ni débat télévisuel

D'autre part, ce n'est pas un hasard si l'ECJS s'installe au lycée : le débat est partout présent, des cafés philosophiques aux “talk-show” de la télévision, les discussions sont partout et abordent tous les problèmes avec tout le monde. Le champ d'investigation de ce nouvel enseignement est vaste : le social, le politique et le juridique recouvre largement le vécu des élèves. Dans beaucoup de domaines, l'affectivité l'emporte et les préjugés sont légion. Comment passer du domaine de l'opinion à une réalité plus “scientifique”, en s'appuyant sur une pluralité de jugements, sur des confronta-

**Dépasser
les
préjugés**

Débat médiatique — débat scientifique

Caractéristiques du débat médiatique

- confronter des opinions fondées sur des jugements de valeur étayées par des expériences sociales, des intuitions
- écoute aléatoire
- renforcer le point de vue de chacun
- pas de suite directe
- permet l'évolution des représentations sociales

Caractéristiques du débat scientifique

- confronter des thèses fondées sur des hypothèses étayées par des arguments préparés par un travail documentaire
- organisé
- ouvrir au point de vue de l'autre
- donne lieu à une synthèse
- permet de clarifier les enjeux

Jane MEJIAS, *L'Argumentation et le débat*. Université d'automne ECJS Paris nov. 99

tions ? Bien sûr, il faut prendre ses distances avec le débat médiatique (pourtant le plus familier) et essayer de se rapprocher du débat scientifique (*voir ci-dessus*), même si le champ des sciences humaines, sociales et politiques a des spécificités. Il s'agit de montrer que toutes les opinions ne se valent pas, qu'une multiplicité d'exemples allant dans le même sens ne peuvent être constitués en preuves, que le nombre ne peut jamais fonder une validité. Et le terrain est miné. Le professeur a lui-même ses propres représentations, ses expériences. Comment être sûr de l'honnêteté intellectuelle de chacun ?

L'ECJS, une marginale ?

Jamais un tel enseignement n'a existé : le droit (c'est le seul domaine où il y a nécessairement apport de savoirs) entre à l'école et aussi le *politique*, même si le mot, initialement présent dans l'intitulé de ce nouvel enseignement, a disparu au profit de *sociale*, plus anodin. Cela correspond à un besoin de la société qui demande à l'école de faire de l'élève un citoyen, ou, au moins, de l'engager sur le chemin de la citoyenneté. L'autre aspect novateur, c'est que la démarche mise en œuvre en ECJS doit nécessairement aboutir à un débat argumenté et contradictoire. L'ECJS ne consiste pas à collecter des informations, à apporter des savoirs sur des faits de société. L'élève ne peut pas être "consommateur". Il doit être acteur d'un débat oral. Il doit donc utiliser des informations pour construire une argumentation et s'inscrire dans un débat argumentatif. Le passage par un travail écrit, préalable au débat, est imposé mais les interventions orales demandent de tout autres compétences. Savoir se faire entendre en utilisant un ton, un débit, une hauteur de voix... adaptés aux circonstances, en sachant prendre en compte et respecter les avis déjà énoncés, oser prendre la parole en public... Cela s'enseigne-t-il ? Suffit-il de donner l'occasion de faire pour permettre des avancées individuelles dans des domaines impliquant aussi fortement les personnes ? Bien sûr, les textes sont très précis et constituent des aides en définissant des champs pour chacune des années et

en cadrant les pratiques à mettre en place. Ce nouvel enseignement est limité dans le temps : seize heures par an (une demi-heure par semaine ou, dans ce lycée, deux heures par mois), c'est-à-dire peu de chose mais c'est la démarche imposée, notamment la quasi absence d'apport de savoirs et le rôle d'organisateur et d'accompagnateur dévolu au professeur, qui est en rupture avec l'enseignement des disciplines.

Une année D'ECJS

Dans cette classe de seconde, il a été décidé qu'il y aurait cinq débats dans l'année, placés en général l'avant-dernière semaine avant les vacances. Cinq débats, cela peut permettre une évolution, une appropriation de la démarche, un retour sur les premières expériences... L'enseignant pense qu'à moins de quatre débats, on compromet l'efficacité du système. Le respect du calendrier est un élément de dynamique non négligeable : un rythme soutenu s'installe et l'intérêt n'a pas le temps de se diluer. Cela permet aussi d'explorer cinq champs, donc de mobiliser les connaissances dans cinq domaines différents, et d'avoir plus de chances de valoriser un maximum d'élèves en touchant ses centres d'intérêt, son domaine d'excellence... Ces cinq débats occupent dix heures, les huit autres sont réparties sur les heures d'histoire-géographie, pour présenter la démarche, débattre des thèmes, réguler les travaux, faire les bilans et l'évaluation.

Le choix des thèmes

C'est la première occasion de débat dans la classe. L'enseignant propose un thème, en s'appuyant souvent sur l'actualité. Il l'a défini en fonction de plusieurs critères, notamment la durée du débat : deux heures. Le sujet doit être suffisamment vaste pour pouvoir être exploré pendant toute cette durée. D'autre part, il faut que des aspects contradictoires apparaissent pour qu'il y ait échanges et qu'il ne place aucun élève dans une situation personnelle difficile. Les deux thèmes abordés cette année ont été "Français : un peu, beaucoup, pas-

**L'élève :
de
consom-
mateur il
devient
acteur**

Education civique, juridique et sociale

1^{er} thème de débat :

Français, un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout

Des Corses, Basques, Bretons se proclamant nationalistes, affirment leur non appartenance à la nation française et leur refus de se soumettre à certaines lois de la République.

A l'inverse, des étrangers menacés dans leur pays pour leurs opinions politiques ou rêvant d'un "eldorado" économique occidental sollicitent et espèrent une naturalisation.

Qu'est-ce donc que la nation et la patrie, vénérées par les uns et rejetées par les autres ?

Le travail se fera en quatre temps :

- une démarche individuelle (obligatoire et évaluée), à partir des recommandations définies ci-dessous.
- une démarche collective (petits groupes) de recherche, de réflexion, d'argumentation préparant le débat.
- un débat argumenté de deux heures, avec interventions de personnalités extérieures.
- la publication, très rapide, d'un petit mémoire de synthèse.

Trois ou quatre élèves devront s'investir dans les tâches de relations publiques : invitations de personnalités, animation du débat, compte-rendu informatisé.

I. Démarche individuelle

- L'hymne national est la *Marseillaise*. Recherchez-en l'auteur et les circonstances dans lesquelles il l'a composé. Recherchez-en tous les couplets et le refrain. Quelles réflexions ses paroles vous inspirent-elles ? Les trouvez-vous dignes de notre passé ou trop belliqueuses ? Pensez-vous qu'on puisse changer ou supprimer l'hymne national ? Rédigez quelques lignes pour justifier votre point de vue. Elles seront publiées dans la synthèse finale.
- Recherchez les noms des athlètes, d'origine étrangère, participant aux Jeux Olympiques de Sydney sous le drapeau de l'équipe de France. Que pensez-vous de certains "transferts" de nationalité au nom du sport ?
- Recherchez un article de presse concernant les "sans-papiers" en France. Photocopiez-le et résumez-en l'argumentation.
- Choisissez l'un des trois thèmes proposés que vous traiterez avec quatre ou cinq camarades.

II. Démarche collective

1^{er} thème "Même pas français"

Vous avez entendu, lu, ce jugement discriminatoire, ségrégationniste et raciste.

Votre recherche sera la suivante :

- quelles sont les conditions pour obtenir la nationalité française ?
- quel est le statut des citoyens des DOM-TOM ?
- quel est le statut des étrangers en France ?
- comment les étrangers perçoivent-ils les difficultés d'intégration au sein de la société française ?

(Contacts avec des élèves étrangers ou d'origine étrangère, avec des adultes intégrés dans la société française.)

2^{ème} thème : Etes-vous prêts à défendre la patrie ?

Le service militaire obligatoire n'existe plus. Recherchez-en les origines.

Qui a décidé de le supprimer ?

Par quoi est-il remplacé ? Comment se passe cette nouvelle sensibilisation à la défense ? Qui y participe ?

Qui assure réellement la défense du territoire ? Quelle est la part du budget consacrée à l'armée ? Cela vous paraît-il trop ou trop peu ?

Contacts avec des représentants de l'Etat (sous-préfet par exemple) ou avec des militaires de carrière.

3^{ème} thème : Corses, Basques ou Bretons d'abord

Quelles sont les revendications des mouvements nationalistes ? Appuyez-vous sur des documents précis (extraits de déclarations publiées dans les journaux en particulier).

Quel est le contenu du "plan Jospin" pour la Corse ?

Quel est le point de vue de M. Chevènement, ancien ministre de l'Intérieur.

Contacts avec des personnes originaires de ces régions, avec des journalistes, ou toute autre personne sensible à ces problèmes.

Education civique, juridique et sociale (sec.3 nov. 2000)

2^{ème} thème de débat : *Dans quelle société vivons-nous ?*

Chaque jour, les médias nous "abreuvent" de nouvelles inquiétantes : la "vache folle", les "bateaux poubelles", les dérèglements météorologiques ou climatiques ne seraient que la partie émergée d'un "iceberg planétaire" en perdition.

Tout aussi inquiétantes sont les affirmations concernant la société, la famille, l'école, les relations sociales : les foyers "explorent", l'école ne répond plus à sa mission d'éducation, et les jeunes ne "respectent plus rien" !

Bref, "**y'a plus de famille, y'a plus de morale, y'a plus d'éducation !**".

Pour sortir de ce "fatras médiatique", plus ou moins justifié, une réflexion approfondie s'impose. Ces jugements vous paraissent-ils fondés ? Ces affirmations correspondent-elles à l'image que les jeunes se font de la société ?

I. Démarche individuelle (évaluée sur 10 points)

- Recherchez, dans un magazine de presse, un article évoquant soit :
 - la famille et les problèmes familiaux (mariages, divorces, PACS, familles mono-parentales...)
 - l'école, ses réussites et ses échecs (illettrisme, par exemple)
 - l'incivilité : violence verbale, physique, au sein ou en dehors de l'école, génératrice de peurs, de psychoses
- Rédigez une synthèse argumentée (300 mots environ) présentant votre point de vue fondé sur votre réflexion à partir des trois thèmes proposés.

II. Démarche collective

Choisissez l'un des thèmes proposés que vous traiterez avec quatre ou cinq camarades.

1^{er} thème : "*La famille fout le camp !*"

Le mariage traditionnel recule. Le divorce "explose". Le concubinage et le PACS s'imposent. Présentez les contrats, les obligations, les avantages et les "inconvenients" juridiques et fiscaux de ces différents modes de vie commune. Recherchez des statistiques récentes évoquant les choix des Français.

2^{ème} thème : "*L'école fait faillite !*"

Qui ne se plaint pas de l'école ? Ses savoirs "encyclopédiques" sont rejetés. Peu ou pas de discipline. Des professeurs dépassés, incompetents, laxistes ou violents ou... pire encore ! Les médias, et parfois les associations de parents d'élèves, l'affirment !

L'école donne-t-elle les atouts de la réussite ? Les jeunes peuvent-ils intégrer facilement le monde du travail ?

Quelles règles régissent le travail des mineurs ? Un adolescent peut-il fonder une entreprise ? Comment ?

3^{ème} thème : "*Y a plus de morale !*"

Qu'est-ce que l'incivilité ? Comment se manifeste-t-elle au sein des établissements scolaires ? Comment peut-on y remédier concrètement ? Le règlement intérieur doit-il être plus répressif ?

**Tout fout
le camp !
Pas
l'ECSJ !**

sionnement ou pas du tout" et "Y'a plus de famille, y'a plus de morale, y'a plus d'éducation ! : dans quelle société vivons-nous ?". Il arrive que ce premier travail d'approche débouche sur un refus. Le professeur a proposé un travail sur les exclus et, en explorant un peu le thème, les détenus et les SDF sont apparus comme entrant dans le champ et pouvant être invités au débat. L'idée d'accueillir un ex-détenu et/ou un SDF a été rejetée par la classe et le projet de travail sur ce thème a été abandonné.

L'adhésion des élèves est en effet un préalable et la démarche ne peut être menée que si les élèves ne se sentent pas mis en danger. Cette expérience montre bien les limites de la démarche mais, a contrario, ce refus souligne qu'il y a un réel engagement des élèves. Quand le thème est adopté et décliné en trois sous-thèmes, l'enseignant rédige une fiche (voir page précédente et ci-dessus) qui va guider le travail. Car, bien sûr, le débat va être

préparé et la plus grande partie de la préparation va se faire en dehors des cours.

Travail individuel et travail collectif

Il s'agit pour chacun de constituer un dossier. Il lui faut d'abord sélectionner un ou deux articles sur chaque sous-thème. La documentaliste propose aux élèves des dossiers dans lesquels elle a pointé, et parfois photocopié, un grand nombre d'articles récents sur le thème. Il s'agit donc pour chacun de prendre connaissance d'un maximum d'articles, de choisir celui qui semble présenter le plus d'intérêt, soit pour la qualité de l'information, son originalité, son humour... L'élève doit ensuite rédiger une réflexion globale sur le thème, en s'appuyant sur ses documents et en citant ses sources. "Faut-il changer les paroles de la Marseillaise ?" Pour répondre à cette question, les élèves avaient obligation de construire une réflexion en deux parties : thèse, antithèse. Cette production écrite permet l'assimilation des différentes lectures dans la réflexion personnelle. Ce dossier, remis le jour du débat, donne lieu à une note qui entre pour moitié dans l'évaluation globale du travail. Ce travail, écrit et individuel, a pu se nourrir d'un travail collectif mené en parallèle. Les élèves doivent s'ef-

forcer dans ce travail de passer de l'opinion ("il me semble, certains disent que") au raisonnement plus général, plus abstrait et d'établir un corpus argumentatif indispensable aux interventions dans le débat.

Dès le lancement du travail, chaque élève choisit un sous-thème. Les élèves ayant adopté le même se constituent en groupe de réflexion en vue de l'animation du débat. Chaque groupe sera chargé d'organiser la partie le concernant. Il peut arriver qu'un thème ne soit pas abordé dans le débat final, s'il n'y a pas de volontaires pour le travailler. Le groupe sélectionne des documents permettant d'apporter un maximum de faits, de faire le point sur le thème. Puis, il formule des questions à poser au groupe, ou aux invités, et susceptibles d'enclencher une discussion. Une partie du dossier collectif sera repris dans le compte rendu final : les informations essentielles et les questions abordées.

Le grand débat

Il est organisé et animé par quelques élèves volontaires qui sont déchargés du travail collectif de préparation sur les thèmes. Ce sont eux qui prennent les contacts avec les invités choisis par la classe et qui seront sollicités comme experts pour répondre à certaines questions. Ils peuvent aussi chercher un lieu en rapport avec le thème. C'est ainsi que pour le thème "Le citoyen au service de la cité", la classe s'est déplacée dans la grande salle de l'Hôtel de ville. La solennité des lieux, mais aussi le fait que tous les invités sollicités aient accepté et soient arrivés en nombre, a pesé sur les débats qui n'ont jamais pu se développer. Un au moins des invités avait tendance à monopoliser la parole et les élèves n'ont pas osé s'exprimer devant Madame la juge, plusieurs gendarmes et gardes mobiles, le maire. Ce temps oral vers lequel tend tout le travail de préparation est risqué. D'ailleurs, cette année, pour le second débat, aucun élève ne s'est porté volontaire pour la présidence et l'animation. C'est le professeur qui a dû jouer ce rôle. Malgré la préparation, la bonne connaissance du dossier — et parfois à cause même de celle-ci — certains élèves refusent de participer aux échanges qui n'entrent pas dans le domaine dont ils sont responsables. Les échanges en restent assez souvent à des successions d'exposés d'informations, puis d'argumentations individuelles débouchant chacune sur une position sans qu'il y ait vraiment d'interactions et de développement d'une réflexion collective avec modification des positions de certains. Le professeur met la deuxième partie de la note sur cette activité, en tenant compte à la fois de la capacité à remplir le rôle de porte-parole du groupe, à lancer et relancer les échanges mais aussi à intervenir, comme simple "citoyen", sans compétence particulière, dans les autres phases du débat. Les élèves



